# **COMMUNE DE SAINT THÉGONNEC**

## SÉCURISATION DE LA RUE BEL AIR

# Avis d'appel public à la concurrence

- 1. Identification de l'organisme qui passe le marché :
- 1.1 Nom de l'organisme : Commune de Saint Thégonnec
- 1.2 Pouvoir adjudicateur : Mme. La Maire de la Commune de Saint Thégonnec
- 1.3 Adresse: Mairie 2 Place de la mairie 29 410 SAINT THÉGONNEC
- 2. Objet du marché:
- 2.1 Objet du marché : Sécurisation de la rue de Bel Air Saint Thégonnec
- 2.2 Type de marché: exécution

#### 3. Procédure de passation :

Marché de travaux selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics (CMP).

## 4. Caractéristiques principales :

#### Nature et étendue des travaux par lots :

Le marché ne se décompose pas en lots, ni en tranches.

## 5. Délai prévisionnel d'exécution :

Délais : 2 mois

Début des travaux : courant novembre 2015

#### 6. Justifications à produire par le candidat (qualités et capacités) :

- \_ la lettre de candidature, DC1;
- déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics concernant les interdictions de soumissionner ;
- déclaration du candidat, DC2;
- copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ;
- attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n ° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9. L 324-10. L 341-6. L 125-1 et L 125-3 du Code du travail ;
- attestation de non condamnation pour infraction au travail;
- références des prestations similaires de moins de 3 ans :
- \_ certificats de qualifications professionnelles ;
- déclaration relative à l'importance des effectifs pour chacune des 3 dernières années :
- déclaration des chiffres d'affaires pour les années : 2012, 2013, 2014.

## 7. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs :

Groupement solidaire. Les candidats peuvent présenter leur candidature, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement. Ils ne peuvent pas cumuler les 2 qualités.

## 8. Modalités de paiement :

Suivant mandat administratif. Paiement dans un délai de 30 jours, comme prévu à l'article 96 du CMP.

#### 9. Unité monétaire utilisée :

L'euro.

## 10. Critères de sélection des candidatures :

- \_ dossier complet comprenant les pièces mentionnées à l'article 6 du présent avis.
- garantie financières, capacités techniques et qualité des références professionnelles.

#### 11. Critères de sélection des offres :

- prix des prestations. (60%)
- valeurs techniques (40%)

#### 12. Retrait du dossier :

Les dossiers de consultation sont à demander :

- par mail auprès du bureau d'études ING CONCEPT.
- Ou par téléchargement du dossier sur le site: https://www.amf29.asso.fr

## 13. Date limite de réception des offres :

Le 9 octobre 2015, 12 heures

## 14. Lieu de remise des offres :

Commune de Saint Thégonnec - Mairie - 2 Place de la maire - 29 410 SAINT THÉGONNEC

### 15. Renseignements complémentaires :

ING CONCEPT - 15, rue Joachim Du Bellay - 29 400 LANDIVISIAU

Tél.: 02 98 68 48 87 - Fax: 02 98 24 62 18

## 16. Instances chargées des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES.

Téléphone: 02 23 21 28 28, télécopie: 02 99 63 56 84

URL: http://www.ta-rennes.juradmin.fr

## 17. Date de l'envoi à la publication :

Le 17/09/2015